

Mercredi 14 mai 2025 – 11h
Tenez-vous prêt(e)s pour le lancement de la campagne
des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2025
« Apprendre, c'est reprendre le contrôle »

Rencontrer des difficultés pour lire, écrire, compter, utiliser le numérique a des conséquences sur la vie quotidienne de nombreux adultes. Les moins de 30 ans aussi sont concernés. 3, 7 millions de personnes sont en forte difficulté dans au moins une des compétences de base (lire, écrire, compter). Les jeunes de 18 à 29 ans représentent **1/4 de ces adultes** (source : *Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme – 2024*). La campagne d'information des JNAI, qui se tiendront du 8 au 15 septembre prochains, souhaite rendre visible cette réalité !

MERCREDI 14 MAI 2025 À 11 H, DECOUVREZ ET PARTAGEZ
LA CAMPAGNE « APPRENDRE, C'EST REPRENDRE LE CONTROLE »

Aidez-nous à faire connaître cette campagne en diffusant largement les visuels qui seront dévoilés.

Comment ? C'est simple, connectez-vous à la [page LinkedIn de l'ANLCI](#) mercredi 14 mai à 11h à republiant le post de lancement de campagne des #JNAI2025, accompagné par exemple du texte :

Apprendre, c'est reprendre le contrôle !

Une personne sur 10 ne maîtrise pas les compétences de base : lire, écrire, compter, et, parmi elles, **15% ont entre 18 et 24 ans**.
Pourtant, des solutions existent !

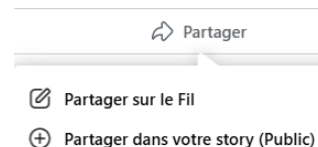
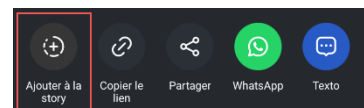
Découvrez la campagne de communication de l'ANLCI pour les
#JNAI2025

Plus d'informations sur : www.illettrisme-journees.fr

Rdv du 8 au 15 septembre 2025 pour les Journées Nationales
d'Action contre l'Illettrisme.

Pour partager la campagne sur Instagram : partagez le post en story (possible uniquement à partir d'un smartphone) en appuyant sur l'icône d'envoi et en sélectionnant « ajouter à la story ».

Pour partager la campagne sur Facebook : partagez en story et/ou sur le fil en cliquant sur l'icône « Partager ».



Un grand merci à tous pour votre appui pour partager ce message clé
et n'hésitez pas à nous contacter pour toute question : contact@anlci.gouv.fr – 04 37 37 16 80